

PLUi de Solesmes : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 juillet 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Solesmes (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 25 juin 2026. Il délimite 253 zones, dont 98 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 20 juillet 2026.

- Le PLUi de Solesmes s'applique dans sa version du 25 juin 2026 ; nous publions 48 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 253 zones : 98 urbaines (U), 6 à urbaniser (AU), 32 agricoles (A) et 117 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Solesmes occupe le rang 4 par le nombre de zones délimitées : 206 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 87 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Solesmes depuis 2013, pour 249 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	253 zones
Zones urbaines (U)	98 zones
Zones à urbaniser (AU)	6 zones
Zones agricoles (A)	32 zones
Zones naturelles (N)	117 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU PAYS SOLESMOIS
Version du	25 juin 2026
Partition GPU	DU_245901038
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/48-extraits-DU_245901038/d67c32c89f803a08df739e51ff0b2897245901038_reglement_20260625.pdf
Règles extraites	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche
Ce que nous avons pu lire	

Les risques naturels et technologiques à Solesmes

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	4 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	24 avril 2001
Péril de la dernière reconnaissance	Mouvement de Terrain
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/solesmes-59571>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Solesmes : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UA(i), UA(i2), UAa, UAa(i), UAa(i2), UAj, UB, UB(c), UB(i), UB(i2), UB(r), UBa, UBj, UC, UC(i), UC(i2), UC(r), UE, UE(i), UEa(zh)

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

59571

59730

CC du Pays Solesmois

Nord

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

253 zones

253 zones

253 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Beaurain (2,7 km)

Romerries (3,2 km)

Saint-Python (3,3 km)

Viesly (4,4 km)

Vertain (4,4 km)

Escarmain (6,2 km)

Haussy (6,3 km)

Saint-Martin-sur-Écaillon (7,4 km)

Montrécourt (7,6 km)

Capelle (8,0 km)

Saulzoir (9,1 km)

Bermerain (9,3 km)

Vendegies-sur-Écaillon (9,7 km)

Sommaing (10,4 km)

Vendegies-au-Bois (4,9 km)

Forest-en-Cambrésis (5,5 km)

Neuville-en-Avesnois (5,5 km)

Croix-Caluyau (5,6 km)

7 zones

116 zones

143 zones

37 zones

91 zones

91 zones

125 zones

67 zones

54 zones

65 zones

167 zones

99 zones

166 zones

70 zones

42 zones

22 zones

15 zones

13 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN - ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/solesmes-59571>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.